Pays de Nay
Communauté de communes

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITE ET LE PRIX

DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS

ANNEE 2014

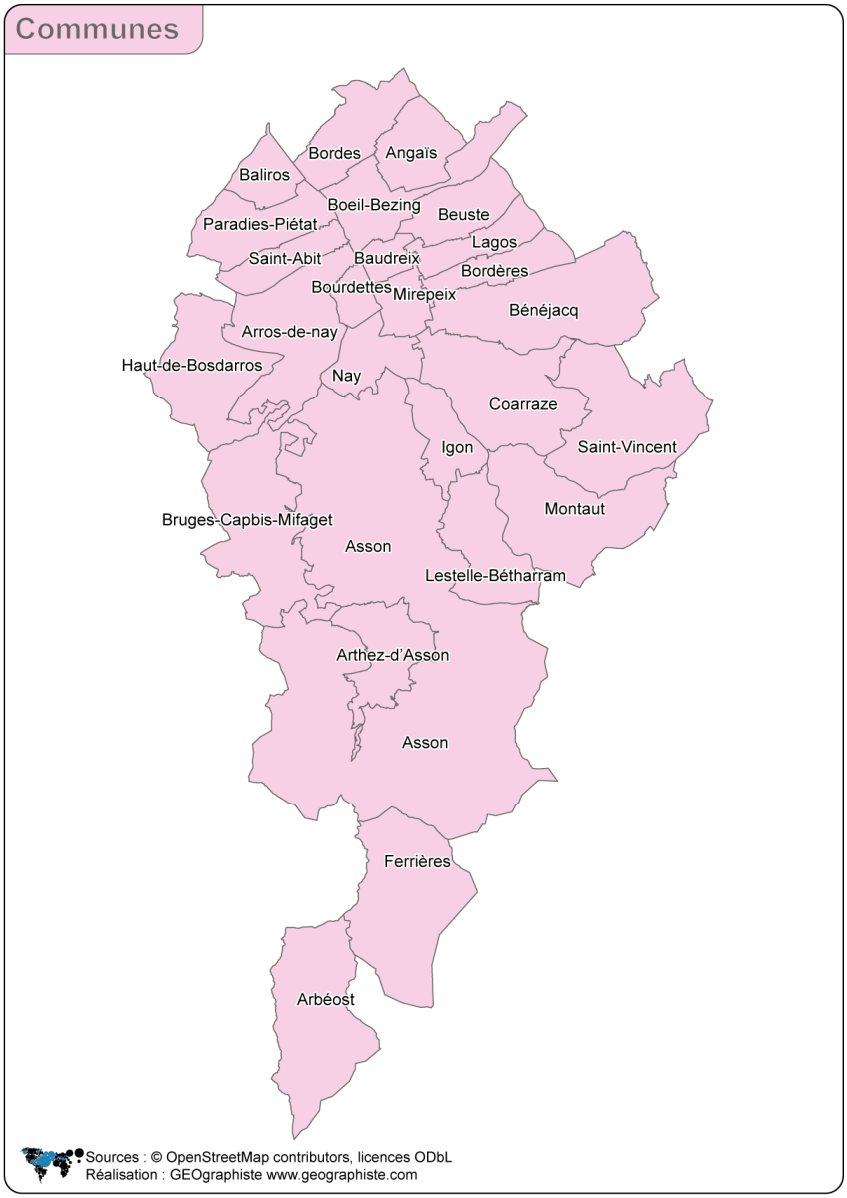






(Article L.2224-5 CGCT)

Présentation de la collectivité



Localisation géographique de la collectivité

La Communauté de communes du Pays de Nay est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) créé à compter du 1er janvier 2000 par arrêté préfectoral du 28 décembre 1999.

Elle regroupe [1] 26 communes : Angais, Arros de Nay, Arthez d'Asson, Asson, Baliros, Baudreix, Bénéjacq, Beuste, Boeil Bezing, Bordères, Bordes, Bourdettes, Bruges Capbis Mifaget, Coarraze, Haut de Bosdarros, Igon, Lagos, Lestelle, Mirepeix, Montaut, Nay, Pardies Piétat, Saint Abit, Saint Vincent , Arbéost et Ferrières (65)

Ce bassin de vie, situé entre PAU, TARBES et LOURDES, compte 25137 habitants[2] et est majoritairement pavillonnaire.
Le taux d'habitat collectif est très faible (0.60%).

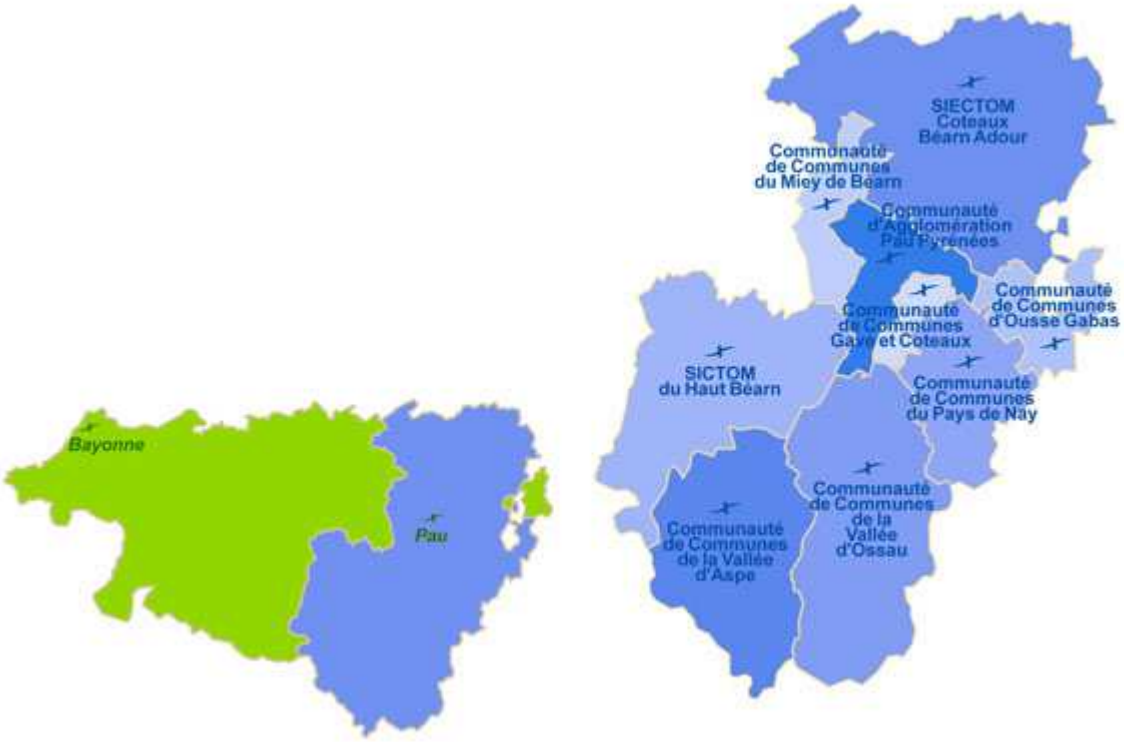
[1] Pour 2014, exercice de référence du présent rapport annuel
[2] Population municipale (2012)

Compétences statutaires en matière d'élimination des déchets

La Communauté de communes du Pays de Nay exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ainsi que la compétence création et gestion de déchèteries.

Par délibération en date du 12 octobre 2000, la Communauté de communes du Pays de Nay a décidé d'adhérer au **SMTD (Syndicat Mixte de Traitement des Déchets),** qui a pour objet, dans le cadre du Bassin-Est tel que défini dans le Plan Départemental des Déchets, le traitement des déchets des ménages et assimilés, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri, d'incinération ou de stockage qui s'y rapportent.

La Communauté de communes est représentée par 3 délégués au sein de cette structure.

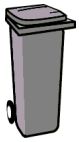


Carte du territoire du SMTD

Organisation générale du service

COLLECTE

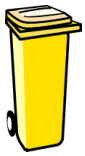
TRAITEMENT



Usine d'incinération de LESCAR

OM résiduelles




Centre de tri de SEVIGNACO



Plate-forme verre PAPREC Montardon

Collecte sélective
(Emballages; verre)



Déchèteries

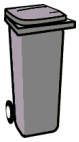



Filières de traitement (recyclage-compostage-enfouissement)

Schéma d'organisation générale des déchets ménagers

Collecte et le traitement des ordures ménagères résiduelles

Organisation de la collecte




Porte à porte ou point de regroupement



Société COVED

Les modes de collecte

La collecte se fait en porte à porte **(bacs individuels)** pour 84 % de la population, en points de regroupement avec des bacs de collecte pour 16% de la population.

Les fréquences de collecte

Tous les foyers collectés en porte-à-porte sont désormais collectés **une fois par semaine** (C1).

Les communes collectées en points de regroupement sont également collectés en C1.

Une partie du centre-ville de Nay ainsi que certains points difficiles de Coarraze ou de Bordes sont collectés 2 fois par semaine (1300 habitants environ)

Depuis mai 2013, 1 collecte supplémentaire a été mise en place sur 5 points de regroupement difficiles du centre-ville de NAY. Ces points sont désormais collectés en C3 (rue Talamon-rue du Saillet-ancienne salle des fêtes-St Roch-Marcadieu).

Tonnages collectés en 2014

5152 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en 2014 sur le territoire avec une moyenne de 99 tonnes par semaine.

Le tonnage est quasiment identique à celui de 2013 (5137 tonnes). Plusieurs raisons peuvent expliquer ce maintien des tonnages dont le développement du compostage individuel et l'ouverture de la déchetterie d'Asson.

Traitement des ordures ménagères

Le Syndicat mixte de Traitement des déchets (SMTD) assure le traitement des ordures ménagères. Les ordures ménagères de la Communauté de Communes du Pays de Nay, représentant 5152 tonnes, ont été incinérées à l'usine d'incinération de Lescar.(Site de Cap Ecologia)



Usine d'incinération de Lescar

Maître d'ouvrage CC PAYS DE NAY

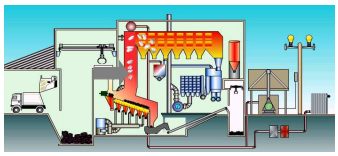
Maître d'ouvrage SMTD

Pré-collecte	Collecte	Traitement	Valorisation	Débouchés





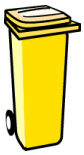
5152 tonnes



(9 collectivités appartenant au SMTD)

- Électricité → Autoconsommation + vente EDF
- Mâchefers (acier) → Sous-couche routière
- Ferrailles → DECONS (64)
- Refiom → Centre de Stockage classe 1

Collecte et traitement de la collecte sélective




Porte à porte ou point de regroupement



Société COVED



Apport volontaire



Société PAPREC

Les modes de collecte

La collecte des emballages et journaux/magazines/revues (JMR) se fait en porte à porte avec des bacs individuels pour 86 % de la population ou en points de regroupements avec des bacs operculés de 660 l pour 14% de la population.

La collecte du verre s'effectue en apport volontaire. Des colonnes à verre de 3m3 (136 unités) ont été installées sur le territoire.

Les fréquences de collecte

Pour les emballages et JMR

Les foyers porte à porte équipés en bacs individuels sont collectés **une fois tous les 15 jours.**

Les foyers en zone points de regroupement sont collectés **une fois par semaine.**

Depuis mai 2013, 1 collecte supplémentaire a été mise en place sur 5 points de regroupement difficiles du centre-ville de NAY. Ces points sont désormais collectés en C2 (rue Talamon-rue du Saillet-ancienne salle des fêtes-St Roch-Marcadieu).

- 15 communes sont collectées en porte à porte.

- 6 communes (Asson, Bruges Capbis Mifaget, Coarraze, Lestelle-Bétharram, Nay, Montaut) ont une collecte dite « mixte » en porte à porte et en points de regroupement.

- 3 communes, Arthez d'Asson, Haut de Bosdarros et Saint Vincent, sont collectées exclusivement en points de regroupements + les deux communes du 65 (Arbéost et Ferrières)

Pour les emballages en verre

Tous les foyers du territoire ont la collecte du verre en apport volontaire.
Les colonnes sont relevées au minimum une fois par mois (une fois tous les 15 jours pour certaines colonnes situées sur des axes fréquentés).

Les tonnages collectés en 2014

Emballages + JMR

-**1346 tonnes d'emballages et de JMR (journaux magazines et revues)** ont été récupérées en collecte sélective.

Le tonnage récupéré en 2014 est en baisse de 3% par rapport à 2013.

	2013	2014
JANVIER	122,76	118,96
FÉVRIER	97,88	98,7
MARS	118,74	114,34
AVRIL	115,32	113,84
MAI	115,14	112,44
JUIN	112,7	109,14
JUILLET	117,72	120,74
AOÛT	114	105,6
SEPTEMBRE	115,84	113,16
OCTOBRE	122,5	117,5
NOVEMBRE	115,84	107,08
DÉCEMBRE	112,6	114,6
TOTAL	1381,04	1346,1

Emballages **en verre**

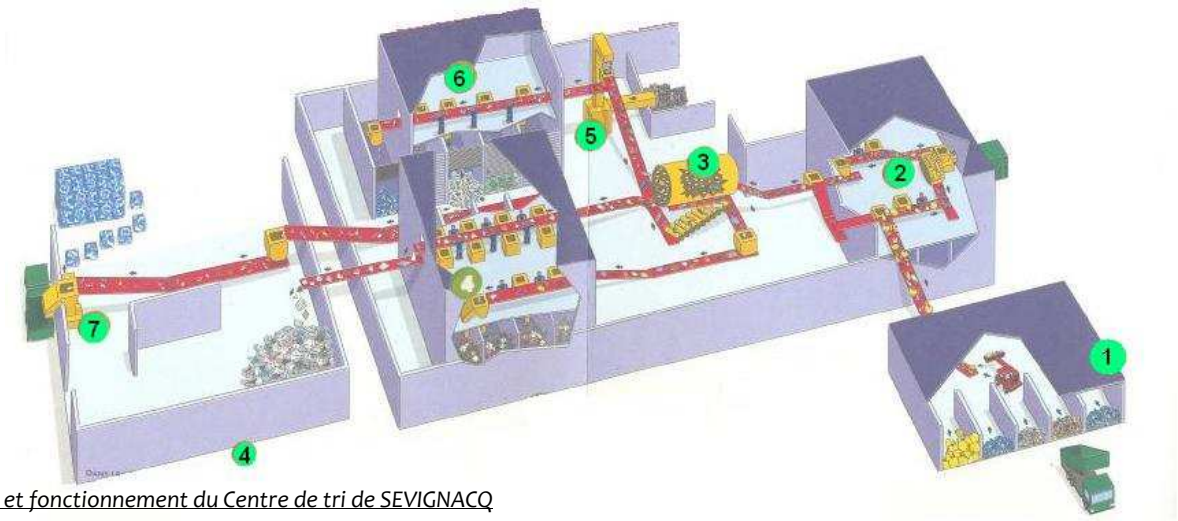
-800 tonnes de verre ont été récupérées.

	2012	2013	2014
JANVIER	52,9	59,78	59,12
FÉVRIER	52,28	25,7	29,32
MARS	52	89,36	59,52
AVRIL	79,7	59,88	88,72
MAI	52	119,16	59,62
JUIN	51,66	59,46	88,38
JUILLET	78	89,08	59,1
AOÛT	106,5	90,7	91,16
SEPTEMBRE	51,78	59,5	59,78
OCTOBRE	25,12	29,9	87,44
NOVEMBRE	77,58	89,28	29,2
DÉCEMBRE	25,92	58,2	88,32
TOTAL	**705,44**	**830**	**800**

Le traitement de la collecte sélective

Pour les emballages et JMR

Le Syndicat Mixte de traitement des déchets du Bassin Est assure le traitement des déchets issus de la collecte sélective soit les emballages et les JMR.
Ils sont amenés au Centre de tri de SEVIGNAQ (Thèze) situé à 20 km au nord de Pau.
Le centre de tri est une usine mécanisée, automatisée mais également une usine où travaillent une trentaine d'agents de tri qui séparent manuellement les différents emballages.



Plan et fonctionnement du Centre de tri de SEVIGNACQ

1) La réception des collectes : le contenu des camions est déversé.

2) Le pré-tri : ouverture des sacs jaunes (CDA, SICTOM) grâce à l'ouvreur de sac ; séparation des gros cartons et des gros refus. Les déchets sont amenés dans les cabines de tri, par un tapis.

3) La séparation mécanique : les emballages sont séparés en deux parties, les corps creux et les corps plats par deux appareils superposés : le trommel et le crible à disque. Le trommel tourne et sépare les emballages en fonction de leur taille. Le crible à disques sépare les corps creux des petits corps plats.

4) Le tri des corps plats : les agents, disposés autour de deux tapis de tri, retirent manuellement tous les emballages. Il ne reste sur le tapis que le papier. Le premier tapis reçoit les journaux, magazines et revues provenant du trommel. Le second tapis reçoit les petits corps plats récupérés par le crible à disque.

5) Le séparateur magnétique (= overband) : c'est un tapis aimanté qui va retirer les éléments ferreux des autres déchets, comme les boîtes de conserve et les canettes en acier.

6) Le tri des corps creux : les agents vont trier les corps creux : flacons en plastique (bouteille de shampooing, bouteille de lait...), emballages en aluminium, briques alimentaires. Le reste des corps creux majoritaires (bouteilles d'eau...) reste sur le tapis pour atterrir dans leur case spécifique.

7) Le compactage : les emballages triés sont compactés en balles. Les balles (cf photo ci-dessous) sont ensuite stockées avant de remplir un camion de transport pour être envoyées vers l'usine de recyclage.



Centre de tri de Sévignacq : photos de balles de plastiques et de briques prêtes à partir vers le recyclage

Les refus de tri

Pour l'année 2014, la collectivité enregistre un taux de refus (refus globalisés entre les différentes collectivités du SMTD) de l'ordre **de 15%.**
259 tonnes ont été considérées comme des refus de tri (plastiques- polystyrène, OM, verre..) .

Les difficultés subsistent au niveau de la collecte des points de regroupement. Dans les bacs collectifs, beaucoup de refus sont déposés par les usagers soit par négligence ou par méconnaissance.

Pour les emballages en verre

Le verre collecté en apport volontaire est apporté sur la plate forme PAPREC située à Montardon.
Le verre collecté est stocké sur site puis envoyé par camion vers les usines de recyclage (OI Manufacturing à VAYRES en Gironde).

Bilan des matières expédiées et recyclées en 2014

Tonnes expédiées par matière en 2014

Matières	trimestre 1	trimestre 2	trimestre 3	trimestre 4	total
acier	12,959	11,887	15,660	17,473	*57,979*
aluminium	0,000	1,380	1,661	1,183	*4,224*
carton 5,02	29,620	28,857	28,625	41,127	*128,229*
tétra 5,03	5,794	5,072	5,111	4,088	*20,065*
pet foncé	4,533	6,199	6,338	4,954	*22,024*
pet clair	14,559	11,083	13,776	12,937	*52,355*
pehd	9,040	9,005	9,608	8,785	*36,438*
journaux 1,11	92,346	101,248	109,055	97,720	*400,369*
gros de magasin 1,02	82,570	95,337	105,178	101,25	*384,335*
TOTAL 1	**251,421**	**270,068**	**295,012**	**289,517**	**1106,018**
verre AV	148,060	236,380	209,400	204,400	798,240
TOTAL 2	**148,060**	**236,380**	**209,400**	**204,400**	**798,240**
refus	88,800	61,58	46,288	62,588	259,256
TOTAL 3	**488,281**	**568,028**	**550,700**	**556,505**	**2163,514**

	trimestre 1	trimestre 2	trimestre 3	trimestre 4	TOTAL
cartons déchetteries	25,02	61,67	48,37	23,68	**158,74**

Collecte et traitement des déchets de déchèteries

Organisation de la collecte


14 communes


1 commune


6 communes + 2 (65)


3 communes

Déchèterie COARRAZE — Micro déchèterie HAUT DE BOSDARROS — Déchèterie ASSON — Déchèterie ASSAT (CC Gave et Coteaux)

Site à gravats ARROS DE NAY





Sté PAPREC SUD OUEST ATLANTIQUE — **Sté COVED**

- ***La déchèterie de Coarraze***

Elle est située sur le Parc d'Activités Economiques Monplaisir, et a été mise en service le 1er avril 1996.
Elle est destinée à recevoir les déchets encombrants ou les déchets qui, par leur nature, ne rentrent pas dans la collecte classique des ordures ménagères (déchets ménagers spéciaux) dans la limite d'un volume ou d'une quantité définie.

Accès aux habitants des communes d'Angais, Arros de Nay, Baudreix, Bénéjacq, Beuste, Boeil-Bezing, Borderes, Bourdettes, Coarraze, Lagos, Mirepeix , Nay, Saint-Abit et Saint-Vincent (17 communes).

Ouverture en 2014 : du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h (en hiver), 15h à 19h en été.

- ***La déchèterie d'Asson***

La nouvelle déchèterie a été mise en service le 1er juillet 2012.
Elle est située à Asson à l'adresse RD35/Chemin Bengués.
Elle est destinée à recevoir les déchets encombrants ou les déchets qui par leur nature ne rentrent pas dans la collecte classique des ordures ménagères (déchets ménagers spéciaux) dans la limite d'un volume ou d'une quantité définie.
Elle dessert les communes suivantes : ARBEOST, ARTHEZ D'ASSON, ASSON, BRUGES-CAPBIS-MIFAGET, FERRIERES, IGON, LESTELLE-BETHARRAM, MONTAUT.



Ouverture en 2014 :
Lundi-Mardi-Jeudi- Vendredi de 14h à 18h (en hiver), 15h à 19h en été.
Le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h (en hiver), 15h à 19h en été.

A noter : le site est également ouvert le mercredi matin de 10h à 12h depuis juillet 2014.

- ***La micro déchèterie de HAUT DE BOSDARROS***

Elle est située sur la commune de HAUT DE BOSDARROS.
Elle a été mise en service le 1er juin 2005
Elle est exclusivement réservée aux 265 habitants de cette commune.
Elle est ouverte chaque 2ème et 4ème samedi du mois de 10h à 12h et de 14h à 16h.
Seuls les ferrailles, le tout venant et les DEEE y sont acceptés ainsi que les huiles de vidange.

- ***Le site à gravats d'ARROS DE NAY***

Les volumes de gravats dépassant 3m3 sont déposés sur le site implanté sur la commune d'ARROS DE NAY.

Le site est gravats est ouvert au public du lundi au vendredi de 15h30 à 17h30 (10h par semaine)

A noter : depuis le 1er décembre 2014, le site a fermé pour des raisons réglementaires. Les gravats sont désormais déposés sur l'ISDI privé implantée sur la commune de Mirepeix.

- ***La déchèterie d'ASSAT***

Ce site est exploité par la Communauté de communes Gave et Coteaux.

Une convention conclue entre cette structure et la Communauté de Communes du Pays de Nay définit les conditions d'accès des communes de Baliros, Bordes et Pardies Piétat.

Ouverture :

1er octobre au 31 mars :
Lundi au mercredi de 14h à 18h
Jeudi 9h à 13h
Vendredi 13h à 18h
Samedi de 9h à 12h30/13h30-18h

1er avril au 30 septembre :
Lundi au mercredi de 15h à 19h
Jeudi 9h à 13h
Vendredi 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h30/13h30-18h

Bilan de la déchèterie de COARRAZE

-la fréquentation

Pour 2014, la fréquentation est de 61 000 entrées (50 000 entrées en 2013).

- Les tonnages récupérés

3787 tonnes de déchets hors gravats ont été collectées en déchèterie en 2014. Ce tonnage est en hausse de 8% par rapport à 2013 (3506 tonnes).

1390 tonnes de gravats (estimation) ont été collectées en 2014 (1940 tonnes en 2013).

A noter : les déchets verts sont en forte augmentation en 2014 (+ 13%). Tous les autres types de déchets sont stables ou en baisse.

	tonnages	
	2013	**2014**
gravats	1940	1390
tout-venant enfouissement	152	125
tout venant incinérable	435	406
ferrailles	196	194
cartons	140	148
déchets verts	1747	1971
bois	648	745
plâtre	148	143
corps plats	39	55

40 tonnes de déchets diffus spécifiques ont été également déposées à la déchèterie contre 35 tonnes en 2013.

140 tonnes de déchets électriques et électroniques ont été collectées par Récup Action (65) dans le cadre de la convention avec l'éco-organisme Ecologic (135 tonnes en 2013)

-Le traitement

Produit	repreneur	Unité de valorisation ou élimination
Gravats	Site Arros de Nay	Stockage sur site
Gravats à partir du 01/12	ISDI Luciat Mirepeix	Valorisation
Tout venant enfouissement	CET de Précilhon	Enfouissement
tout venant incinérable	IUOM Lescar	Valorisation energétique
ferrailles	PAPREC	Valorisation CELSA France Bayonne
cartons	PAPREC	Valorisation
déchets verts	SMTD	Plate forme de valorisation SOUMOULOU
bois	PAPREC	Valorisation EGGER Rion des Landes
plâtre	PAPREC	Enfouissement CLTDI Saint Avit (40)
corps plats	SMTD	Centre de tri de Sévignacq-valorisation matière
DDS	Recydis Montardon	valorisation ou élimination
néons	Recylum	valorisation

Bilan de la déchèterie d'ASSON

- **la fréquentation**

34 000 entrées ont été enregistrées en 2014 (30 000 entrées en 2013).

- **les tonnages récupérés**

1300 tonnes de déchets hors gravats ont été collectées en déchèterie en 2014 (1131 tonnes en 2013)

550 tonnes de gravats ont également été récupérées (1040 tonnes en 2013)

20 tonnes de déchets diffus spécifiques ont été déposées (18 tonnes en 2013).
70 tonnes de Déchets électriques et électroniques ont été récupérées par Récup Action (65) dans le cadre de la convention avec l'éco-organisme Ecologic (66 tonnes en 2013).

	tonnages	
	2013	2014
gravats	1040	550
tout-venant enfouissement	55	72
tout venant incinérable	56	132
ferrailles	101	109
cartons	41	20
déchets verts	633	737
bois	202	207
plâtre	35	26
corps plats	8	0

-Le traitement

Produit	repreneur	Unité de valorisation ou élimination
Gravats	Site Arros de Nay	Stockage sur site
Gravats à partir du 01/12	ISDI Luciat Mirepeix	Valorisation
Tout venant enfouissement	CET de Précilhon	Enfouissement
tout venant incinérable	IUOM Lescar	Valorisation energétique
ferrailles	PAPREC	Valorisation CELSA France Bayonne
cartons	PAPREC	Valorisation
déchets verts	SMTD	Plate forme de valorisation SOUMOULOU
bois	PAPREC	Valorisation EGGER Rion des Landes
plâtre	PAPREC	Enfouissement CLTDI Saint Avit (40)
corps plats	SMTD	Centre de tri de Sévignacq-valorisation matière
DDS	Recydis Montardon	valorisation ou élimination
néons	Recylum	valorisation

Bilan de la micro déchèterie de HAUT DE BOSDARROS

- La fréquentation

250 entrées ont été comptabilisées en 2014.

- Les tonnages récupérés

23 tonnes de tout venant ont été récupérées (12.5 tonnes en 2013). 4 tonnes de ferrailles ont été également récupérées.

La collecte des Textiles



Depuis 2009, une filière de récupération des textiles est en place sur le territoire.

La structure qui gère la mise en place des bornes et l'enlèvement des textiles est le **Relais 64**

16 bornes sont en fonctionnement sur le territoire. Elles sont collectées au minimum 1 fois par semaine.

COMMUNES	LIEUX
ARROS NAY	Parking école municipale (côté tennis)
ASSON	parking du cimetière
BALIROS	chemin de la cassourade en face du stade
BAUDREIX	rue des écoles- face à la mairie
BENEJACQ	abri bus (direction coarraze) carrefour RD 936 / RD 912
BOEIL BEZING	Rue du bois à l'entrée du stade de football
BORDES	Salle des Fêtes
BORDES	Entrée batiment rose
COARRAZE	Salle des fêtes
COARRAZE	zone commerciale intermarché
LESTELLE BETHARRAM	placette à l'angle des rues Soum dé castet et Lattre de Tassigny
MIREPEIX	Parking Place de la Mairie
MONTAUT	Parking du cimetière (RD 212)
NAY	Place marcadieu
NAY	Chemin de la montjoie à côté des services techniques de la mairie
NAY	Place St Roch

En 2014, 113 tonnes de textiles ont été récupérées (107 tonnes en 2013).

Que deviennent les textiles récupérés ?

- Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les 64 boutiques Ding Fring du Relais ou destinés à l'export.
- Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour la fabrication de matières à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse®.
- Les déchets ultimes représentent 10 % des volumes collectés.

La collecte des DASRI (Déchets de soins à risques infectieux)



Un nouvel éco-organisme DASTRI a été crée en janvier 2014 pour assurer l'élimination de ces déchets.
Les particuliers en auto traitement ont ainsi la possibilité de se débarrasser en toute sécurité de leurs déchets de soin (aiguilles, scalpels, stylo autopiqueur..)

Ils disposent d'une boite jaune couvercle vert spécifiquement adaptée à ce type de déchets et d'une filière d'élimination sécurisée.
Les boites sont à retirer gratuitement dans l'une des 9 pharmacies du territoire.
Une fois pleine, elle doit être rapportée en déchèterie (Assat, Asson, Coarraze ou Haut de Bosdarros).
Les boites récupérées sont évacuées vers une unité de traitement spécialisée. (Prétraitement puis incinération)
Cette nouvelle filière est réservée uniquement aux particuliers (les professionnels ayant déjà leur propre filière d'élimination).

A noter : depuis le 1er janvier 2014, les déchèteries ne fournissent plus aucune boite DASRI. Seules les pharmacies sont désormais habilitées à en délivrer aux patients en auto-traitement.

Bilan des coûts par filières

Coût du service des ordures ménagères

Détail des dépenses

Poste	Type de dépenses	Coût en € TTC
Collecte	sacs OM	15 208
	prestataire (COVED)	431 074
	prestataire (COVED) Arbéost et F	3 330
Transport	prestataire (COVED) transfert vers incinérateur	96 169
	contribution SMTD	107 995
Traitement	contribution SMTD (incinération)	841 473
Autres charges	Fonctionnement SMTD	14 464
	TOTAL DEPENSES	1 509 713

Détail des recettes

Poste	Type de recettes	Coût en € TTC
atténuation de charges	remboursement transport SMTD	93 311
vente matériaux	acier machefers	466
soutiens composteurs	participation usagers	1 175
	TOTAL RECETTES	94 952

Coût du service de collecte sélective

Détail des dépenses

Poste	Type de dépenses	Coût en € TTC
Collecte	prestataire COVED	226 372
	prestataire COVED Arbéost et F	3 120
	prestataire VEOLIA (cartons)	25 630
	prestataire PAPREC	30 780
Transport	prestataire (COVED) transfert vers centre de tri	74 654
	contribution SMTD	26 833
Traitement	contribution SMTD (centre de tri)	248 800
	refus de tri	38 328
Autres charges	Fonctionnement SMTD	14 464
Communication	visites centre de tri/transport car	2 060
	TOTAL DEPENSES	691 041

Détail des recettes :

Poste	Type de recettes	Coût en € TTC
Atténuation de charges	remboursement transport SMTD	72 765
vente matériaux	verre	17 920
	plastique	28 065
	acier	6 532
	cartons	12 276
	papier	62 497
	aluminium	1 831
	Eco Folio	22 485
Soutien Eco Emballages	soutiens	328 998
	TOTAL RECETTES	**553 369**

Coût de service des déchèteries

La déchèterie de Coarraze

Détail des dépenses :

poste	Type de dépenses	Coût en TTC
gardiennage	prestataire PAPREC	73 111
Transport/traitement	prestataire PAPREC	165 007
gestion DDS	prestataire RECYDIS	8 988
Transport	contribution SMTD déchets verts	35 856
	contribution SMTD plate forme de compostage	74 612
	enfouissement CET Précilhon	13 737
Autres charges	fonctionnement SMTD	14 464
	TOTAL DEPENSES	385 775

Détail des recettes :

Poste	Type de recettes	Coût en € TTC
Atténuation de charges	remboursement transport déchets verts	18 980
Vente matériaux	cartons	6 415
	batteries	864
	D3E	4 883
	Eco DDS	3 024
	ferrailles	11 608
	TOTAL RECETTES	45 774

La micro déchèterie de Haut de Bosdarros

Détail des dépenses :

Poste	Type de dépenses	Coûts en €TTC
gardiennage	prestataire PAPREC	4 582
Transport/traitement	prestataire PAPREC	4 144
Autres charges	assurance /eau/EDF	228
	TOTAL DEPENSES	**8 954**

Détail des recettes :

Poste	Type de recettes	Coût en € TTC
vente matériaux	ferrailles	232
	TOTAL RECETTES	**232**

Le site à gravats d'Arros de Nay

Détail des dépenses :

Poste	Type de dépenses	Coûts en €TTC
Gardiennage	prestataire PAPREC	17 126
Travaux voirie	LAPEDAGNE	5 400
	TOTAL DEPENSES	**22 526**

La déchèterie d'Asson

Détail des dépenses

Poste	Type de dépenses	Coût en € TTC
Gardiennage	prestataire PAPREC	38 234
Transport /traitement	prestataire PAPREC	55 254
	contribution SMTD transport	13 432
	gestion DDS -prestataire Recydis	5 147
Traitement	contribution SMTD plate forme	27 951
	Enfouissement CET de Précilhon	6 745
Travaux divers		547
	TOTAL DEPENSES	**147 310**

Détail des recettes

Poste	Type de recettes	Coût en € TTC
Vente matériaux	Ferrailles	6 721
	D3E	2 441
	cartons	3 207
	Batteries	707
atténuation de charges	remboursement transport DV SMTD	7 107
	TOTAL RECETTES	**20 183**

La déchèterie d'Assat

Détail des dépenses :

Poste	Type de dépenses	Coûts en €TTC
Gardiennage/Fonctionnement	participation pro rata population 3 communes	90 736
Traitement déchets verts SMTD	participation pro rata population 3 communes	44 692
Traitement enfouissement SMTD	participation pro rata population 3 communes	
	TOTAL DEPENSES	**135 428**

Tableau récapitulatif des coûts du service

	Dépenses en €	Recettes en €
Ordures Ménagères	1 509 713	94 952
Collecte sélective	691 041	553 369
Déchèterie de Coarraze	385 775	45 774
Micro déchèterie Haut de Bosdarros	8 954	232
Site à gravats Arros de Nay	22 526	
Déchèterie Asson	147 310	20183
Déchèterie Assat	135 428	
Usine OM Bénéjacq	13 946	
Personnel service	63 440	
Dépenses diverses (carburants-annonces..)	2 361	
TOTAL	**2 980 494**	**714 510**
Coût net après déduction des recettes	**2 265 984**	

RAPPELS

- **Les dépenses et les recettes citées ci-dessus sont celles comptabilisées pour une année civile de fonctionnement du service (entre le 1er janvier et le 31 décembre 2014) selon la méthode Comptacoût de l'ADEME ce qui explique des différences avec le compte administratif 2014.**
- **Les dépenses nettes (recettes déduites) sont financées par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont le produit pour l'année 2014 s'élève à 2 300 000 €**

AVANCEMENTS DES AUTRES PROJETS 2014

Réhabilitation CET de BENEJACQ

Janvier 2014 : lancement des travaux avec défrichage du site
Mars-Avril 2014: remodelage des casiers à déchets avec création d'un seul dôme



Mai-Juin 2014 : Désamiantage des bâtiments avec mise en place de nouvelles couvertures et enlèvement de l'ancienne usine de broyage





Août 2014 : finalisation de la couverture des casiers avec mise en place d'un géotextile



Octobre 2014 : changement des portails et végétalisation du site

Décembre 2014: fin des travaux



Coût des travaux : 630 314 €HT - subvention Conseil Départemental : 189 094 €

Aménagement des points de regroupement

La CCPN a choisi d'aménager ses points de regroupement avec des cache-conteneurs pour différentes raisons :

- L'intégration paysagère des points
- La sécurisation des bacs par rapport aux intempéries
- Une homogénéisation de l'habillage pour l'ensemble du territoire

Marché attribué en **décembre 2013**

- Société Espace Urbain (IFS) pour la fourniture des cache-conteneurs en plastique recyclé
- Société Signaud Girod Chelle (Toulouse) pour la pose

Entre mars et décembre 2014 : 86 points déchets ont été aménagés pour un coût total TTC de 260 000 €



Aménagement NAY



Aménagement Arthez d'Asson

Intégration des communes d'ARBEOST et de FERRIERES

Depuis le 1er janvier 2014, deux nouvelles communes ont intégré la CCPN : ARBEOST et FERRIERES

La gestion des déchets est organisée de la manière suivante :

- Collectes ordures ménagères et tri sélectif 1 fois par semaine en points de regroupement
- Collecte du verre en apport volontaire (mise en place des nouvelles colonnes à verre CCPN en mars 2014)
- Accès à la déchetterie d'Asson

L'aménagement des points de regroupement est programmé pour le **2ème semestre 2015**

Opération de communication déchets en porte-à-porte

Le tri et la réduction des déchets sont des enjeux importants pour la CCPN. La gestion des déchets sur les points collectifs (habitat vertical ou zones rurales) étant difficile, la CCPN a souhaité sensibiliser les foyers de ces points en allant directement à leur rencontre.
Pour effectuer cette communication porte-à-porte, le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets (SMTD) a mis à disposition de la CCPN une équipe de jeunes volontaires en service civique, de l'association Unis Cités
Février 2014 : opération communication habitat collectif sur NAY et BORDES
Avril 2014 : opération communication zones rurales sur ASSON et ARTHEZ D'ASSON
Bilan : plus d'une centaine de foyers sensibilisés au tri et à la réduction des déchets



Porte-à-porte en habitat vertical (NAY)

Projet gaspillage alimentaire collège Henri IV Nay

Année 2014 : année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire
Mars 2014 : opération de sensibilisation au gaspillage du pain dans les cantines du Collège Henri IV de NAY avec installation de contenants transparents et gradués appelés « gachi-mètres »

Objectifs :

- Visualiser la quantité de pain gaspillé au quotidien
- Réduire la quantité jetée au fil des semaines
- Faire prendre conscience aux élèves et aux agents des quantités importantes de pain gaspillées



Le développement du compostage

Animations/distribution de composteurs

Pour la 6ème année consécutive, la CCPN a mis en place une opération de compostage avec animation et distribution de composteurs.
3 demi-journées de distribution ont eu lieu dont une sur la déchetterie d'Asson
Les deux autres animations ont été réalisées sur l'aire de démonstration compostage mise en place dans les jardins de la Maison de Retraite St joseph à NAY.
63 composteurs ont été distribués en 2014.



Animation déchetterie d'Asson

Mise en place de composteurs dans les cimetières

Novembre 2014 Mise en place de composteurs dans deux cimetières du territoire : Asson et Montaut
Objectif : ne plus jeter les déchets verts produits comme les fleurs fanés dans le bac à ordures ménagères et les valoriser en compost



Composteurs cimetière Montaut

Animations scolaires-visites sites déchets

Bertrand LEDIN, éco-ambassadeur pour la CCPN, a effectué en 2014 des animations et des visites de centre de tri de Sévignacq en collaboration avec différents établissements scolaires du territoire.

- **Ecole Bordes** CE2-CM1-CM2 **100 enfants**
  Animation tri sélectif 9 et 23 mai 2014- visite Cap Ecologia 22 mai 2014
- **Ecole Lestelle Bétharram**
  Animation papier recyclé 5 mai 2014 **45 enfants**
- **Ecole Coarraze** CP-CE1 **32 enfants**
  - Animation tri sélectif 14 janvier 2014
  - Animation papier recyclé 13 mai 2014
- **Ecole Ste Elisabeth IGON** GS-CP-CM1-CM2 **41 enfants**
  - Animation tri sélectif 6 novembre 2014
  - Visite centre de tri 18 novembre 2014
  - Animation papier recyclé 25 novembre 2014
- **Ecole Bruges-Capbis-Mifaget** maternelle-cycles 2 et 3 **60 enfants**
  - Animation tri sélectif 4 novembre 2014
  - Visite déchetterie Asson 13 novembre 2014
  - Visite centre de tri 20 novembre 2014
  - Animation papier recyclé 26 novembre 2014
- **Collège Henri IV NAY**-classes de 6ème
  - Visite centre de tri Juin 2014 3 classes 75 enfants
  - Visite centre de tri Décembre 2014 3 classes 70 enfants



Visite centre de tri Ecole St Elisabeth IGON



Animation école BRUGES



Animation école Lestelle B